

<u>Décisions et Avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire</u> du 28 novembre 2023

• Demande d'ouverture du parcours « Droit de la cybersécurité » de la mention de Master Droit du numérique (UFR de Droit, AES et Administration publique) pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable à cette demande d'ouverture de parcours.

 Demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence Professionnelle « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » (UFR de Droit, AES et Administration publique) pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable à la demande d'accréditation et d'ouverture de cette Licence Professionnelle.

 Demande d'ouverture du parcours « Management de la qualité, de la sécurité et de l'Environnement » de la mention de Master Management (IAE/IUT GON) pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable à cette demande d'ouverture de parcours.

• Demande d'accréditation et d'ouverture du Master « Cybersécurité » (UFR des Sciences) pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable à la demande d'accréditation et d'ouverture de ce Master.

• Demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence Professionnelle « Métiers de la mode » (IUT GON) pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable à la demande d'accréditation et d'ouverture de cette Licence Professionnelle.

 Demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence Professionnelle « Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires Parcours Métiers du Management, de la Gestion dans la Filière Equine pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable à la demande d'accréditation et d'ouverture de cette Licence Professionnelle.

• Demande d'ouverture de la mention de Master « Entraînement et Optimisation de la Performance » (EOPS, UFR STAPS) pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable d'ouverture de ce Master.

 Accès aux formations de Master : capacités d'accueil, modalités de recrutement, critères d'examen des dossiers en 1ère année de Master pour la rentrée 2024 (paramétrage TMM) :

La Commission donne un avis favorable aux propositions de capacités d'accueil de l'UFR LVE sous réserve de la modification ci-dessous pour la formation suivante :

- Master LLCER parcours Etudes culturelles EAD (35 au lieu de 20)

Pour l'ensemble des autres formations, la Commission donne un avis favorable aux propositions de capacités d'accueil, attendus, modalités de recrutement, éléments pris en considération lors de l'examen du dossier et de l'entretien en première année de Master pour la rentrée 2024.

 Accès aux formations de licence, BUT, DEUST, capacités d'orthoptiste et d'orthophonie : capacités d'accueil et paramétrage de ParcourSup pour la rentrée 2024 :

La Commission donne un avis favorable aux propositions de capacités d'accueil ainsi qu'aux éléments de paramétrage PARCOURSUP proposés par les composantes et par l'IUT GON pour la rentrée 2024.

• Capacités d'accueil MMOP pour la rentrée 2024 et 2025 :

La Commission donne un avis favorable à ces propositions de capacités d'accueil.

• Demande de modification du règlement des études de l'ESIX :

La Commission approuve la modification du règlement intérieur de l'ESIX.

 Demande de modification des critères et modalités de sélection dans les métiers de la santé, Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Odontologie, Kinésithérapie :

La Commission approuve la demande de modification proposée.

• Demandes de modifications et nouvelles modalités de contrôles des connaissances et des compétences pour la rentrée 2023 (régularisations) :

La Commission approuve les modalités de contrôles des connaissances et des compétences pour la rentrée 2023 des formations ci-dessous :

- DAEU A (SUFCA)
- Master Histoire parcours Histoire, Sciences politiques et parcours Métiers de la recherche en archéologie 5UFR HSS).
- Désignation d'un représentant étudiant et d'un représentant des personnels de la CFVU au sein de la Commission CVEC :

Monsieur Mael BRIZE est élu en qualité de représentant étudiant de la CFVU au sein de la Commission CVEC.

 Demandes de modifications des calendriers universitaires 2023/2024 (UFR des Sciences et UFR Droit, AES et Administration publique):

La Commission donne un avis favorable aux demandes de modifications du calendrier universitaire 2023/2024 pour les formations suivantes :

- Master 2 Droit des libertés (UFR Droit, AES et Administration publique).
- Master 2 Informatique parcours à la carte avec combinaison de Majeures/Mineures (UFR des Sciences).

• Dispositifs de soutien 2024-2025 :

La Commission donne un avis favorable aux propositions de dispositifs de soutien pour l'année 2024-2025 dans le cadre des Oui si, L1, L2-L3 et BUT.

• Budget prévisionnel 2024 dans le cadre de la CVEC :

La Commission donne un avis favorable à la répartition du budget prévisionnel de la CVEC pour 2024.

• Convention cadre entre l'Université de Caen Normandie (INSPE) et l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger dans le cadre du Master MEEF 1er degré EFE :

La Commission donne un avis favorable à cette convention.

ממממממממממממממממ